

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 15 décembre 2021 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

ANDRE René	REBSTOCK-PINNA Alexandra
BECKER Patrick	BALCERZAK Roland
COLIN Jean-Marie	BAUR Denis
HERFELD Marie-Laurence	LANGMAR Déborah
KASPAR-COTRUPI Angèle	MATHIEU Bertrand
LUCCHINI Marc	PAQUET Michel
RENAUX Patricia	PARPETTE Jerry
SCHNEIDER Brigitte	RECH Serge
VEINNANT Bernard	ROBINET David
ZIEGLER Damien	BRUSCO Stéphan
CORAZZA Jean-Luc	PHILIPPE Lionel
DEUTSCH André	PAULY Elsa
HATRI Aïcha	KOWALCZYK Maryline
HOLSENBURGER Alexandre	SCHIVRE Marc
JURCZAK Serge	TACCONI Pierre

Procurations :

Viviane FATTORELLI	a donné procuration à	Stéphan BRUSCO
Denis SCHITZ	a donné procuration à	Damien ZIEGLER
Caroline VETZEL	a donné procuration à	Elsa PAULY
Mathieu WEIS	a donné procuration à	Marc LUCCHINI
Clémence POUGET	a donné procuration à	Angèle KASPAR-COTRUPI
Julien FREYBURGER	a donné procuration à	Roger SCHREIBER
Laurent SCHULTZ	a donné procuration à	Marie-Laurence HERFELD
Alessandro BERNARDI	a donné procuration à	Aïcha HATRI
Bernard ZENNER	a donné procuration à	Roland BALCERZAK
Sylvie SCHUTZ	a donné procuration à	Alexandra REBSTOCK-PINNA
Michel HERGAT	a donné procuration à	Denis BAUR
Marc FERRERO	a donné procuration à	André RENE
Audrey WATRIN	a donné procuration à	Alexandre HOLSENBURGER
Bernard GUERMANN	a donné procuration à	Lionel PHILIPPE
Maurice LORENTZ	a donné procuration à	Serge RECH

Absents excusés :

Jean-François MEDVES	Guy MELEO	Patrick ABATE	Alieth FEUVRIER
Michèle BEY			

Absents non excusés :

TSCHIERSCH Laurent	BARILLARO Jérémy	DEISS Murielle	ENGELMANN Fabien
GRILLO Marie	LOPICO Aurélie	ACKER Christine	FRADELLA Cédric
SEGURA Olivier			

La séance débute à 18h13.

Début de la séance :

Membres en exercice : 60
Présents : 31
Procurations : 15
Absents : 14

Pendant le point 2 :

Monsieur Patrick BECKER quitte la salle à 18h29 et revient à 18h32 avant le vote.

Membres en exercice : 60
Présents : 31
Procurations : 15
Absents : 14

La séance se termine à 19h28.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU

ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU

DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU

VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDU et Citézen du SMiTU

DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU

PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU

POINT 5 – DELIBERATION N°2021/I-89 - DECISION MODIFICATIVE N°3 – EXERCICE 2021.

Des modifications dans la prévision des dépenses et des recettes sont intervenues. Aussi, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative n°3 jointe au présent rapport et détaillée ci-dessous.

Cette décision intègre les différents réajustements nécessaires en cours d'exercice 2021.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
20	2031	OPNI	Frais d'études	+ 15 900,00 €
20	2031	103	Frais d'études	+ 318 000,00 €
21	2153	OPNI	Installations à caractère spécifique	- 15 900,00 €
23	2315	103	Installations, matériel et outillage techniques	- 318 000,00 €
26	261	OPFI	Titres de participation	- 2 350 852,99 €
				- 2 350 852,99 €

RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
021	021		Virement de la section d'exploitation	- 2 350 852,99 €
				- 2 350 852,99 €

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
011	617		Etudes et recherches	- 152 608,00 €
65	65737		Subventions – Autres établissements publics locaux	+ 2 294 352,99 €
65	6574		Subventions d'exploitation aux personnes de droit privé	+ 322 108,00 €
67	6743		Subventions exceptionnelles de fonctionnement	+ 342 000,00 €
023	023		Virement à la section d'investissement	- 2 350 852,99 €
				+ 455 000,00 €

RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
77	7711		Dédits et pénalités perçus	+ 455 000,00 €
				+ 455 000,00 €

La décision modificative n°3 s'équilibre en exploitation à quatre cent cinquante-cinq mille euros (+ 455 000,00 €) et en investissement à moins deux millions trois cent cinquante mille huit cent cinquante-deux euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (- 2 350 852,99 €). Ces modifications de crédits n'affectent pas l'équilibre budgétaire de l'année 2021.

Il est demandé au Comité Syndical de valider cette proposition.

Le Bureau Syndical du 3 décembre 2021 a donné un avis favorable.

La Commission Finances-Personnel s'est déroulée le 8 décembre 2021 et a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide cette proposition.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 16 décembre 2021

Le Président,



Roger SCHREIBER